



## Sommaire

- 1 Editorial
- 2 à Réunions du conseil municipal
- 9 à 15 La vie des associations
- 12 à 13 Rétrospective 2011
- 16 à 21 Infos diverses
- 22 à 24 Infos générales

Directeur de la Publication : M. le Maire.  
Responsable de la commission : Philippe Guery.  
Membres de la commission communication :  
Maryvonne Villeneuve, Adeline Girardeau,  
Eric Bulteau, Dominique Péault,  
Jacqueline Brousseau.

Nombre d'exemplaires : 600.

Conception & impression :

IMPRIMERIE 2000



BP 10232

ZI Nord 85600 Montaigu

Tél. 0820 222 264

Couverture imprimée sur papier non chloré.

Intérieur du bulletin imprimé avec

des encres végétales,

sur papier 100 % recyclé.

L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est  
labellisée IMPRIM'VERT.

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2011

Chers amis,

En ce début d'année, je souhaite remercier au nom de l'équipe municipale l'ensemble des riverains et bazogéais(es) qui ont fait preuve de patience lors des travaux d'aménagement du centre bourg.

Je tiens également à remercier et mettre en avant le travail remarquable des bénévoles de l'ensemble des associations qui contribue au dynamisme de notre commune.

Nous verrons d'ici début 2012 le transfert du petit commerce place du Canal par une construction neuve, la création d'un nouveau centre périscolaire d'une capacité de 55 places face à l'école Saint Pierre et la poursuite de notre réflexion d'accueil pour le maintien de nos aînés sur notre commune.

Au travers de ces projets merci à l'équipe municipale pour son engagement, et je termine en vous souhaitant meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

À bientôt

*Laurent Bénéteau*



# Réunions du conseil

Séance du 18 octobre 2010

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 6 septembre 2010

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 6 septembre 2010, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le contenu.

Monsieur le Maire remet à chaque membre présent le document papier des scénarios 1 et 2, suite à l'étude de réorganisation des bâtiments communaux.

### 1- CONVENTION D'ENTRETIEN DU BARRAGE DE LA BULTIERE

Le conseil approuve la convention quinquennale, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, fixant les modalités de gestion de la propriété départementale formant le pourtour du barrage de la Bultière. Les 15 ha 13 a 83 ca situés sur la commune de Bazoges en Paillers représentent 15.99 % de la superficie totale de la propriété départementale. La participation communale sera versée au vu d'un état des dépenses engagées par le Syndicat Mixte pour l'entretien de cet espace vert.

Le Conseil Général participe à hauteur de 90 % aux dépenses d'entretien, le solde est réparti entre les communes de Bazoges en Paillers, Chavagnes en Paillers, La Boissière de Montaigu et Saint Fulgent.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

### 2- STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009

Monsieur le Maire présente le projet de nouveaux statuts de la communauté de communes de Saint Fulgent.

#### Article 2.1 Aménagement de l'espace communautaire

##### Nouvelle compétence

Instruction du droit des sols pour le compte des communes membres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

#### Article 2.6 Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

##### Nouvelle compétence

Un centre aquatique et ludique.

#### Article 2.8 Petite enfance et jeunesse

##### Nouvelle compétence

Etude, création, aménagement, gestion de structures d'accueil de la petite enfance (0-6 ans) à l'exclusion du périscolaire et des centres de loisirs.

#### Article 2.14 Réseau de bibliothèques

##### Nouvelle compétence

Actions en faveur de l'animation d'un réseau de bibliothèques, la promotion de la lecture, l'acquisition et la gestion d'ouvrages communautaires.

#### Article 2.15 Matériel en commun

##### Nouvelle compétence

Actions en faveur de l'acquisition de matériel technique pouvant être mis en commun avec les communes et réalisation des formations nécessaires à leur utilisation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'approuver le projet de révision statutaire de la communauté de communes en vue de lui transférer de nouvelles compétences,
- de notifier cette délibération au président de la communauté de communes.

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2009.

## Séance du 18 octobre 2010 (suite)

### 3 – MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE - Construction d'un Accueil Péri-scolaire

Jean-François YOU présente le rapport d'analyse des offres et le classement de la Commission d'Appel d'Offres.

Le conseil confirme la notation et le choix de l'agence BOISSON-BURBAN, 135, rue de la République 85200 Fontenay-Le-Comte pour un montant de 39 00.00 € ht, soit 46 644.00 € ttc.

Les membres présents autorisent Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette affaire.

### 4 - SUBVENTION POUR LE PORTAGE DU BULLETIN COMMUNAL

Le conseil décide d'attribuer une subvention de quatre vingt dix euros au Club de l'Amitié pour le portage du bulletin communal d'octobre 2010.

### 5 - ACQUISITION DE TERRAINS

Le conseil décide d'acquérir la parcelle C 221, d'une contenance de 4 760 m<sup>2</sup> appartenant à M<sup>me</sup> GILBERT de Chavagnes en Paillers, au prix de 5 euros net vendeur le m<sup>2</sup>.

Le conseil décide d'acquérir la parcelle C 219, d'une contenance de 4 690 m<sup>2</sup> appartenant à M<sup>me</sup> YOU Maurice, au prix de 4 euros, indemnité d'éviction comprise.

Les membres présents autorisent Monsieur le Maire à signer tous documents concernant ces affaires.

### 6 - VENTE DE TERRAIN

Le conseil décide de vendre une parcelle de 21 m<sup>2</sup>, cadastrée C 1461, Place du Canal, à M. Camille BAUBRY, au prix de trois euros le m<sup>2</sup>, et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette affaire.

### 7 - PLAN CLIMAT ENERGIE

Monsieur le Maire présente la convention cadre quinquennale avec le SYDEV. Ce plan étudie la mise en place d'actions concrètes afin de maîtriser la consommation énergétique et de favoriser la production par des sources renouvelables pour des projets éventuels.

### 8 - INFOS DIVERSES

- Contribution de la commune aux travaux de sonorisation de l'église : le conseil n'a pas pris de décision.
- Monsieur le Maire informe les élus que le Conseil Général subventionne les indicateurs de vitesse.
- Monsieur le Maire évoque la possibilité d'instaurer une taxe sur le stationnement dans le centre bourg.

L'ordre du jour étant achevé,  
la séance est levée à 21h10

**Prochaine réunion du conseil municipal :**  
**le 13 Décembre 2010**

# Réunions du conseil

## Séance du 13 décembre 2010

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 18 octobre 2010

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 18 octobre 2010, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

### 1 - DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le conseil décide de renoncer à son droit de préemption sur la parcelle D 1064 Les Nouelles de 1166 m<sup>2</sup> appartenant à M<sup>me</sup> GILLET Simone.

### 2 - ACQUISITION DE TERRAINS

Le conseil décide d'acquérir les parcelles C 1029, C 133 et C 1207 au prix de quatre euros le m<sup>2</sup>, indemnité d'éviction comprise ; et 0.17 € le m<sup>2</sup> en zone non constructible par rapport au périmètre de 100 mètres de la station de traitement des eaux usées. L'achat s'effectuera lors de la prochaine modification de la carte communale.

### 3 - FINANCES

- Le conseil décide la modification suivante :  
2 315 opération 81 (EP 3<sup>ème</sup> partie) - 18 735.30  
2 315 opération 77 (aménagement du centre bourg)  
+ 18735.30.
- Le conseil décide de verser la somme de treize mille euros à Familles Rurales pour le centre périscolaire sur le budget communal 2011.
- Le conseil décide de verser 90 € à l'association AFN pour le portage de l'invitation aux Voeux du Maire et 90 € à l'association Saint Hubert pour le portage du bulletin fin Janvier 2011.

### 4 - CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT

Le conseil entérine la convention avec le Département quant à l'entretien de la rue de la Vendée suite à l'aménagement sécuritaire réalisé. La commune s'engage à prendre en charge l'entretien sauf les grosses réparations de la chaussée, la signalisation de police, directionnelle et horizontale sur l'emprise du domaine routier qui sont de la compétence du Département.

Les membres présents autorisent Monsieur le Maire à signer la convention.

### 5 - ACCUEIL PERISCOLAIRE

Jean-Loïc DURANDET présente le plan du futur accueil périscolaire.

### 6 - INFOS DIVERSES

- Monsieur le Maire présente le résultat de l'appel d'offres concernant les contrats d'assurances de la commune. GROUPAMA a été retenue pour les Dommages aux biens 2 362 € par an, Responsabilité Civile 672 € par an, Automobiles 854 € par an et Auto Mission 450 € par an. SMACL a été retenue pour la Protection Juridique 272.37 € par an. Ce résultat permet de réaliser une économie de 2 400 € par rapport à l'année dernière.
- Espaces Verts Rue de la Vendée : CAP'PAYSAGE a été retenu pour 5 791.43 € pour la tranche ferme et 9 441.31 € pour la tranche conditionnelle.
- Voeux de la communauté de communes : le jeudi 6 janvier à Bazoges et voeux du maire le samedi 8 janvier à 11h00.
- Goûter du CCAS : une réflexion est engagée.
- Terrain de foot : Philippe GUERY présente la demande du club d'installer l'arrosage intégré et la rénovation du chauffage des vestiaires.
- Contrat Environnement Rural : Monsieur le Maire présente les projets à insérer pour les trois années à venir.
- Adeline GIRARDEAU présente les différents projets du Conseil Jeunes : aire de Jeux, fleurir la commune, panneaux pour signaler l'Ecole, après-midi Jeux avec les aînés, visite de la station d'épuration.
- Commission Bâtiments le lundi 10 janvier à 18h30.

L'ordre du jour étant achevé,  
La séance est levée à 20h00

**Prochaine réunion du conseil municipal :  
le lundi 17 janvier 2011 à 18h30.**

## Séance du 17 janvier 2011

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 13 décembre 2010

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 13 décembre 2010, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

#### FINANCES

- Tarifs des locations de salles pour 2011 : le conseil modifie uniquement le tarif de la salle des Mottais, soit 200 € pour les habitants de la commune et 250 € pour les habitants hors commune et supprime le tarif Grande Salle ; les tarifs sont consultables en mairie et sur le site Internet.

- Tarifs cimetière pour 2011 : pas de modifications, soit :

Durée	Concession	Prix
15 ans	2 m <sup>2</sup>	50 €
	4 m <sup>2</sup>	100 €
30 ans	2 m <sup>2</sup>	100 €
	4 m <sup>2</sup>	200 €
15 ans	<b>Columbarium</b>	40 €
30 ans	<b>Columbarium</b>	80 €
Redevance unique	<b>Cavurne</b>	300 € lors du 1 <sup>er</sup> achat
Taxe	<b>Lors d'un dépôt ou d'un retrait d'urne en dehors du 1<sup>er</sup> achat quel que soit le type de concession</b>	15 €
Taxe	<b>Lors de l'utilisation du Jardin du Souvenir</b>	15 €

- Révision du prêt à taux révisable multi-périodes à la Caisse d'Épargne contracté en 2005 pour les travaux d'investissement

Le conseil municipal décide d'opter pour une durée de dix ans, index Euribor 3 mois, avec une marge de 0.75% ; point de départ d'amortissement au plus tard le 25 janvier 2011.

- Travaux complémentaires d'Éclairage Public rue de la Vendée.

Le conseil décide de réaliser des travaux complémentaires d'éclairage public rue de la Vendée et place de l'église ; la participation de

la commune s'élève à 5 606.00 € - cinq mille six cent six euros.

- Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Le conseil décide de soutenir l'action de la Fondation du Patrimoine en Vendée par une adhésion d'un montant de 100 € - cent euros.

#### DEMANDE DE SUBVENTIONS

Dans le cadre du projet de construction d'un Centre Péri-scolaire, le conseil décide de solliciter le Département – Service de la Protection Maternelle et Infantile – afin d'obtenir une participation financière.

#### RETRAIT DU SIAEPA de la Verrie

Suite à la carte définitive des territoires des onze futurs syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable, le conseil décide de se retirer du SIAEPA de la Verrie pour les compétences production et distribution d'eau potable ; la commune rejoint ainsi le SIAEP dit Système Bultière mais continue à adhérer au Syndicat pour la compétence assainissement.

#### SYDEV- Révision statutaire

Suite à la dissolution des 21 syndicats intercommunaux d'Énergie et d'Équipement et à la modification statutaire du SYDEV, le conseil décide nommer les délégués au Comité Territorial de l'Énergie de Montaigu : titulaires : Laurent BENETEAU et Blandine GABORIEAU ; suppléants : Jean-Loïc DURANDET et Maryvonne VILLENEUVE.

#### INFOS DIVERSES

- Inauguration de la station d'épuration et du centre bourg le 16 avril 2011.
- Commission Urbanisme le 31 janvier à 18h30.
- Commission Bâtiments le 24 janvier à 18h30.
- Philippe GUERY présente la nouvelle couverture du bulletin municipal.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20h20

**Prochaine réunion du conseil municipal :  
le lundi 21 février 2011.**

# Budget

# 2010

## Budget fonctionnement

Recettes	2009	2010
Impôts	257 600 €	309 954 €
Donation DGF	190 300 €	215 621 €
Autres produits	8 000 €	10 577 €
	<b>455 900 €</b>	<b>536 152 €</b>

Dépenses	2009	2010
Charges à caractère général	92 000 €	103 660 €
Personnel	118 700 €	125 920 €
Autres charges	127 300 €	130 000 €
Charges exceptionnelles (archives)		8 432 €
Charges financières	18 400 €	18 500 €
	<b>356 400 €</b>	<b>386 422 €</b>

## Budget investissement

Recettes	2009	2010
Subventions d'investissement	180 000 €	282 500 €
FCTVA	70 000 €	87 223 €
TLE	11 200 €	22 545 €
Virement section fonctionnement	129 800 €	96 332 €
Emprunt	300 000 €	280 000 €
	<b>691 000 €</b>	<b>768 600 €</b>

Dépenses	2009	2010
Dépenses d'équipement	657 000 €	705 000 €
Remboursement capital	34 000 €	63 600 €
	<b>691 000 €</b>	<b>768 600 €</b>

## Coût des travaux 2010 rue de la Vendée

- Aménagement sécuritaire, espaces verts 369 000 €  
Subventions (73%) 271 000 €

**Coût pour la commune 98 000 €**

- Effacement réseaux électriques 232 800 €  
Subventions (93%) 215 300 €

**Coût pour la commune 17 500 €**

- Génie civil - PTT 38 400 €  
Subventions (30%) 11 500 €

**Coût pour la commune 26 900 €**

- Participation éclairage public 24 960 €

**MONTANT GLOBAL TRAVAUX 665 160 €**

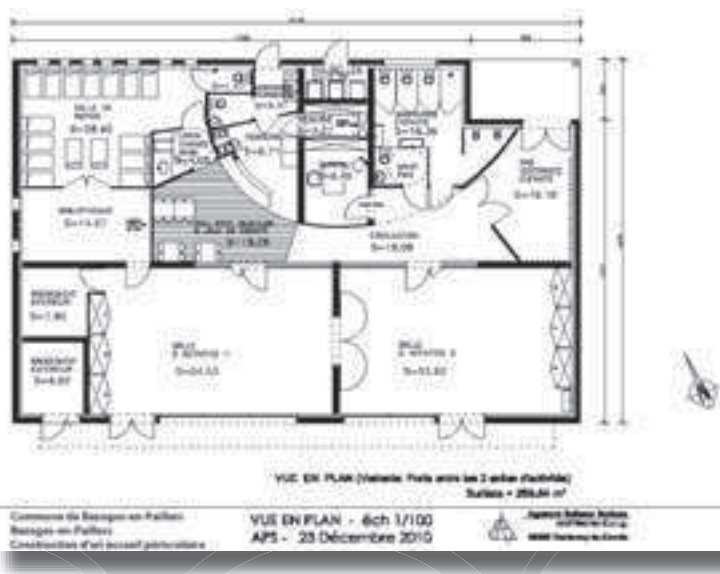
**TOTAL SUBVENTIONS 497 800 €**

**COÛT FINAL POUR LA COMMUNE (25,2%) 167 360 €**

## Projet Centre Péri-scolaire



À l'étude sur cette année 2011, le nouveau centre péri-scolaire pourra recevoir jusqu'à 55 enfants. Ce bâtiment sera construit en face de l'école, dans le square.



## Elections du conseil municipal des jeunes 2010-2011

Vendredi 15 octobre 2010, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école primaire Saint Pierre ont procédé au remplacement des élus sortants du conseil municipal des enfants.

Après une campagne rondement menée, ce sont 3 élèves de CE2 qui sont venus suppléer les 2 élèves de CM2 (Lucas POUPLIN et Antoine TREHIN) partis au collège.

Le conseil municipal des jeunes est donc à présent composé de :

- **En CE2 :** Lisa COLIN, Romain MEUNIER et Tanguy MORAND.
- **En CM1 :** Toine CHALLET, Baptiste CHEVALIER et Jade FRUCHARD.
- **En CM2 :** Alexandre GUILLEMAND, Lucien QUEBAUD, Valentine ROUTHIAU.



Elections du 15 octobre avec les élèves de CE2, CM1 et CM2.



Elus du conseil municipal des enfants.

## Compte-rendu du conseil municipal des enfants du 17 novembre 2010

Après une présentation de l'organisation de nos réunions et une consultation du planning, chaque enfant a fait part de ses idées et projets dans les 3 domaines où nous allons intervenir :

- environnement,
- solidarité,
- sport et loisirs.

Voici les projets proposés :

### Lisa :

*Environnement :* ramasser les déchets dans la commune ; participer au nettoyage de l'église.

*Sport et Loisirs :* créer une aire de jeux ; organiser un après-midi jeux avec par exemple des structures gonflables.

*Solidarité :* organiser un après-midi jeux avec les personnes âgées.

### Romain :

*Environnement :* replanter des fleurs.

*Sport et Loisirs :* aller à la piscine ; installer une balançoire.

*Solidarité :* organiser une marche avec les personnes âgées.

### Toine :

*Environnement :* replanter des fleurs.

*Sport et Loisirs :* créer une aire de jeux.

*Solidarité :* organiser un après-midi jeux avec les personnes âgées.

### Jade :

*Environnement :* installer des panneaux pour signaler la présence d'enfants et des « miroirs » pour guider les véhicules (ex : rue des Nouelles).

*Sport et Loisirs :* créer une piste de rollers.

*Solidarité :* organiser un après-midi jeux avec les personnes âgées.

### Alexandre :

*Environnement :* peindre des murs ; planter des fleurs près du transformateur EDF peint l'an dernier.

*Solidarité :* organiser un après-midi jeux avec les personnes âgées ; vendre des objets lors de fêtes au profit d'associations caritatives.

Lors de la prochaine réunion, les jeunes élus pourront affiner certaines idées afin de dégager un ou deux projets par thématique. Les enfants absents lors de cette première séance pourront bien entendu proposer de nouvelles idées.

**Prochaine réunion le mercredi 8 décembre 2010 à 11h00**

# Réunions du conseil

## Compte-rendu du conseil municipal des enfants du 8 décembre 2010

Nous avons commencé par faire un rappel de la première réunion (présentation de l'organisation des réunions, du planning ; échanges autour des projets proposés).

Les enfants absents lors de cette première rencontre ont ensuite évoqué leurs idées dans les 3 domaines où nous allons intervenir (Environnement, Solidarité, Sport et Loisirs).

Après avoir listé les idées de chacun, nous sommes revenus sur chaque proposition pour vérifier sa faisabilité : quel sera le coût ? serons-nous acteurs ? ce projet concernera-t-il les enfants de l'école primaire ?...

Chacun ayant pu donner son avis, nous avons décidé de retenir les projets suivants que nous mènerons à bien au cours de l'année :

**Environnement** : installation devant l'école d'un panneau signalant la présence d'enfants et plantations avec l'école.

**Solidarité** : organisation d'un après-midi jeux et goûter avec les personnes du 3<sup>ème</sup> âge.

**Sport et loisirs** : création d'une aire de jeux pour les enfants derrière l'église (projet mené avec les membres du conseil adultes « Commission Communication »).

Avant de clore cette réunion, nous avons essayé de planifier ces différents projets sur l'année. Les trois prochaines réunions seront plus axées sur les plantations et l'organisation de l'après-midi avec les personnes du 3<sup>ème</sup> âge.

Pour la prochaine réunion, chaque élu est invité à réfléchir à des emplacements où pourraient être plantés des fleurs (en restant autour de l'école) et à une ou plusieurs animations pour l'après-midi avec les personnes du 3<sup>ème</sup> âge.

**Prochaine réunion le mercredi 12 janvier 2011 à 11h00**

## Compte-rendu du conseil municipal des enfants du 12 janvier 2011

Deux projets étaient à l'ordre du jour pour cette troisième rencontre : les plantations et l'organisation de l'après-midi jeux avec les enfants de l'école et les aînés de la commune.

### Plantations

Les enfants ont fait différentes propositions pour les plantations qui seront réalisées avec leurs camarades de l'école. Celles-ci seront soumises au conseil municipal des adultes lundi prochain.

Voici les points d'implantations évoqués :

- devant l'église et à côté (si cette proposition est retenue, les plantations se feront plus tôt. Il faudrait prévoir deux demi-journées, une en mars et une en juin. A voir avec l'école),
- derrière l'église (à proximité des portes),
- le long des classes,
- aux emplacements habituels (dans le parc, derrière l'église),
- à proximité du transformateur EDF peint l'an passé et du local communal (si cette autre proposition est retenue, les plantations se feront uniquement avec le conseil des enfants, le lieu étant trop éloigné de l'école).

### Après-midi jeux

Les enfants ont ensuite soumis de nouvelles idées pour animer notre après-midi jeux avec les enfants de l'école et les aînés de la commune.

Voici celles qui ont été retenues :

- pour se différencier des autres enfants de l'école, les membres du conseil jeune se déguiseront lors de cette soirée (thème ou couleur à définir la fois prochaine),
- des photos seront prises durant la soirée afin de réaliser un panneau qui sera affiché en mairie pour montrer les liens intergénérationnels,
- l'après-midi sera découpé en trois temps :
  - 1) jeux de société (petits chevaux, Uno, cartes, triomino...),
  - 2) quizz (les jeunes élus vont rechercher une vingtaine de questions qui seront posées aux équipes composées d'enfants et d'adultes réunis),
  - 3) goûter avec résultats du quizz.

Pour la prochaine réunion, chaque élu est invité à trouver des questions pour le grand quizz qui sera organisé lors de notre après-midi avec les enfants de l'école et les aînés de la commune. Chacun a pu noter les thèmes des questions lors de la réunion.

**Prochaine réunion le mercredi 12 janvier 2011 à 11h00**



### Comité des fêtes

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent tout d'abord leurs meilleurs vœux pour l'année 2011, de bonheur, de santé, de réussite... et de fêtes. Une nouvelle saison a déjà démarré pour le comité depuis la mi novembre où l'assemblée générale du 13 a donné lieu à la réélection du président Sébastien Guitton. Elodie Siaudeau et Benoist Bonnin sont également restés en place en tant que secrétaire et trésorier. Nous remercions par ailleurs Bénédicte Gilbert et David Cosson, qui ont désiré se retirer, pour leur investissement pendant plusieurs années au sein de l'association et accueillons avec plaisir une nouvelle paire de bras avec Ludivine Boisseau.



Le 4 décembre dernier, à l'occasion du week end du Téléthon, nous avons pu monter pour la quatrième année consécutive la crèche géante et la maison du père Noël. Une randonnée pédestre était organisée en parallèle avec les Pas'zogeais, ce qui nous a permis de maintenir notre niveau de dons malgré une fréquentation en légère baisse par rapport à l'année dernière. Nous remercions également les Doigts de fées qui ont exposé quelques créations et accueilli les enfants pour des petits bricolages.

C'est dans une calèche décorée et éclairée que le Père Noël est arrivé auprès de sa maison près de la mairie où les enfants l'attendaient avec impatience, le 18 décembre. Organisée pour la seconde fois un samedi soir, la fréquentation de l'animation a été correcte malgré un grand froid d'hiver. Un feu sur la place fraîchement rénovée, a permis de réchauffer tout le monde.



La photo des nouveaux nés de l'année 2010 a quant à elle rassemblé 21 bébés sur les 25 naissants dans la salle du conseil municipal, la salle de mariage étant devenue trop exigüe. Cet évènement traditionnel maintenant, sera très certainement reproduit l'année prochaine.

Aussi, nous nous sommes équipés d'une série de 10 tables et 20 bancs que nous mettons à votre disposition. Différents projets concernant le matériel de location sont à l'étude (renouvellement des néons, remorque frigo...) pour toujours satisfaire au mieux les besoins des associations ou des particuliers. N'hésitez pas à nous signaler toutes vos idées, elles seront les bienvenues.

Concernant nos prochaines animations, nous vous donnons rendez vous le samedi 29 janvier 2011 pour l'inter quartiers de palets où la commune, divisée en huit uniquement pour l'après midi, verra s'affronter autour du plomb nos meilleurs joueurs locaux.

Enfin et pour clore cet article, le comité des fêtes est en pleine préparation du week end du Préveil, les 14 et 15 mai, avec la 7<sup>ème</sup> édition de la course pédestre des foulées de l'allée, le feu d'artifice et la traditionnelle course cycliste.

Le comité

# La vie des associations

L'Ogec



L'année 2010 a été riche en événements autant sur l'organisation des fêtes que pour les travaux d'agrandissement de l'école.

## Agrandissement

En effet en juin nous avons eu la confirmation de l'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe ce qui a permis de faire débiter les travaux d'agrandissement dès les premières semaines du mois de juin.

L'agrandissement comprend une classe maternelle, une salle de repos, un bloc sanitaire et une chaufferie pour une superficie total de 195m<sup>2</sup> (mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilités réduites). La fin des travaux est prévue pour la fin du mois de janvier. Les enfants et l'équipe enseignante pourront s'installer dans les nouveaux locaux au début du mois de mars. Une porte ouverte sera organisée le samedi 26 mai afin de faire découvrir ces nouveaux locaux.

Pendant le mois de décembre trois matinées travaux ont été organisées : travaux de peinture des portes intérieures, travaux d'entretien dans la cour et dans les anciennes classes et rénovation du bloc sanitaire qui se trouve sous le préau.

Tous ces travaux ont pu être réalisés grâce à la participation des parents. En effet, une vingtaine de familles, en complément des membres de l'OGEC, ont participé à ces matinées.

L'OGEC remercie toutes ces familles pour leur aide.

D'autres matinées travaux seront organisées au mois de février pour l'aménagement des nouveaux locaux.

## Trail de la Bultière

Le dimanche 24 octobre 2010 a été organisé le 1<sup>er</sup> trail de la Bultière. Deux circuits de 14 et 22 km étaient proposés aux 360 coureurs qui ont pris le départ. 160 passionnés de randonnées pédestres ont pu découvrir les chemins et les bords de rivières de Bazoges, Beurepaire et de Saint Fulgent sur des parcours de 12 et 18 km.

Pour cette journée 50 bénévoles étaient mobilisés. Nous les remercions de leur aide ainsi qu'Yves Colin et les membres de l'ACBV des Herbiers qui nous ont aidés à mettre en place cette journée.



*Toute l'équipe OGEC  
et enseignante vous  
souhaite une  
excellente année 2011*

## L'Ogec (suite)

### Le bureau

Suite à l'assemblée générale du 26 novembre Audrey PERRAUD a rejoint l'équipe de l'OGEC. Nous lui souhaitons la bienvenue. Stéphane ARNAUD a souhaité laisser la présidence tout en restant membre de l'OGEC. Nous le remercions pour son investissement et de tous les projets qu'il a mis en place pendant ces trois années de présidence.

### Composition du Bureau

Président : Fabrice PASQUIET  
Vice Président : Alain GUILLOTEAU  
Trésorier : Jérôme CAILLAUD  
Trésorier adj. : Magali YOU  
Secrétaire : Nadège PASQUIET  
Secrétaire adj. : Audrey PERRAUD  
Resp.cantine : Karine GAUTRON  
Autres membres : Stéphane ARNAUD, Laetitia BAUDON, Paul BILLANT, Laetitia CALVEZ-CAILLE, Sylvie CHARBONNEAU, Séverine CORNU, Rodolphe GABORIT, Franck GIRARD, Jérôme IMBAULT, Frédéric PICOT, Loïc POUPLIN.

### À VOS AGENDAS :

- dimanche 13 février 2011 : loto,
- samedi 26 mars 2011 : carnaval,
- samedi 26 mai 2011 : portes ouvertes,
- dimanche 19 juin 2011 : kermesse,
- dimanche 23 octobre 2011 : trail de la Bultière (course nature),
- vendredi 25 novembre 2011 : assemblée générale.

## L'association des assistantes maternelles «les bambinoux»

Les associations des assistantes maternelles du canton de Saint Fulgent, organisent :

### CONFERENCE - DEBAT



Animée par le célèbre Psychosociologue et écrivain de renom

**- Jean EPSTEIN -**

reconnu auprès des professionnels de la petite enfance et de l'adolescence.

Sur le thème :

**« De la naissance à l'adolescence, grandir, se construire, trouver ses repères en famille »**

**VENDREDI 25 MARS 2011**

A 20h00 à la salle de la Pastourelle aux BROUZILS

Conférence ouverte à tout public

Tarif = 5 €/pers

Renseignements et Réservations :

E-mail : perochau.alain@wanadoo.fr ou Tél : 01 51 42 45 73



Organisée par les associations des assistantes maternelles « Les P'tites Frimousses », « Les Bambinoux » et « Les Lutinoux » Avec le soutien de la Communauté de Communes et des municipalités du Canton de Saint-Fulgent

PARTENAIRE DE LA VIE

Crédit Mutuel  
OCEAN  
www.cmocean.fr

L'assemblée générale se déroulera le 20 janvier 2011, à la salle Turquoise de Chavagnes en Paillers.

*Les assistantes maternelles vous souhaitent à tous, leurs meilleurs vœux pour l'année 2011.*

La présidente des Bambinoux,  
Patricka GUILLOTEAU

# La vie

## des associations

### USBB Football



Nous voilà arrivés à la trêve où nous pouvons avoir un aperçu de la première partie de saison sachant que les matchs aller sont à peine terminés.

Chez les jeunes, le bilan est satisfaisant avec juste un petit bémol pour nos U15 qui vont connaître une rétrogradation pour la 2<sup>ème</sup> phase. Quant à nos U17, ils vont rejoindre la 1<sup>ère</sup> division (ancienne DDS) après avoir fait une bonne première partie de championnat ; à poursuivre pour la suite de la saison afin d'y rester.

Chez les seniors : vu le changement de division opéré par le district de Vendée en début de saison on ne pouvait s'attendre qu'à une certaine différence entre les équipes pour les championnats de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> division. Cela se prouve sur les différents stades où les scores peuvent être importants.

L'équipe C arrive en 2<sup>ème</sup> place avec 47 buts marqués et 6 encaissés : une vraie surprise à concrétiser par la suite.

L'équipe B se place en 6<sup>ème</sup> position et a largement la possibilité de se maintenir.

Pour l'équipe fanion les résultats sont moins réguliers. Après avoir fait un bon parcours en coupe Atlantique les résultats se sont un peu éteints. Plusieurs facteurs à cela : les blessés d'où jamais le même groupe d'un week-end sur l'autre, un groupe en pleine reconstruction après l'arrivée de nouveaux joueurs.

Un point négatif, les deux équipes seniors n'ont plus une coupe à jouer pour la fin de saison. Dommage cela pimente toujours une saison d'aller le plus loin possible.

Avec du sérieux et de l'entraînement, les différentes équipes du club ne peuvent qu'avoir de bons résultats en 2011.

*Bonne année 2011 à tous.*

## Bibliothèque



Venez profiter de la bibliothèque, la location des livres est gratuite.

Vous avez la possibilité d'en emporter plusieurs et de les garder jusqu'à 3 semaines.

Le local se situe derrière la mairie.

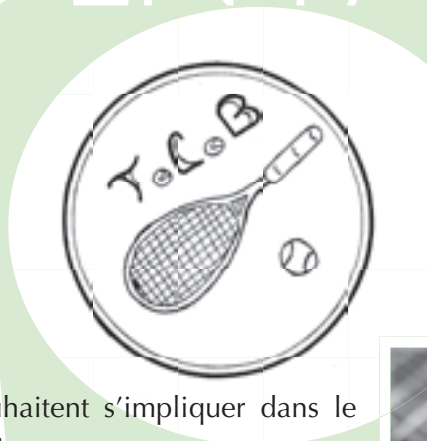
Ouverture le mercredi et le vendredi de 17h30 à 18h30.

**RECHERCHONS BENEVOLES POUR ASSURER LES PERMANENCES.**

**MERCI DE S'ADRESSER A LA BIBLIOTHÈQUE.**



## Tennis club bazogeais



### Bureau du tennis club

Le bureau recherche des personnes qui souhaitent s'impliquer dans le développement du club en intégrant le bureau.

Si vous souhaitez avoir quelques renseignements complémentaires merci de contacter, Jérôme YOU au 06-84-80-47-08 ou de laisser un message sur la boîte mail du club tcbazogeais@hotmail.fr

### Fête du tennis 2011

Cette manifestation annuelle aura lieu les 11 et 12 juin prochains. La journée du samedi sera consacrée aux plus jeunes et le dimanche permettra d'approcher de nouvelles animations, d'assister aux finales du tournoi interne et de se retrouver pour un moment convivial pendant le repas champêtre du midi.

Le bureau recherche aussi des personnes bénévoles pour aider lors de la préparation de ce week-end (montage des stands le vendredi, services des repas le dimanche). Si des personnes sont intéressées n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'un membre du bureau.

### Championnat d'hiver 2010/2011

Cette année 1 équipe sénior féminine a été engagée, trois équipes masculines seniors sont aussi engagées dans la compétition. L'équipe féminine évolue en 1<sup>ère</sup> division départementale, l'équipe 1 masculine évolue au niveau pré-régionale et les équipes 2 et 3 en 4<sup>ème</sup> Division.

Deux équipes jeunes sont aussi engagées dans ce championnat, les filles dans la catégorie 15/18 ans et les garçons en catégorie 13/14 ans. Ces deux équipes évoluent en 3<sup>ème</sup> division départementale et se classent respectivement 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de leurs poules.

### Le club

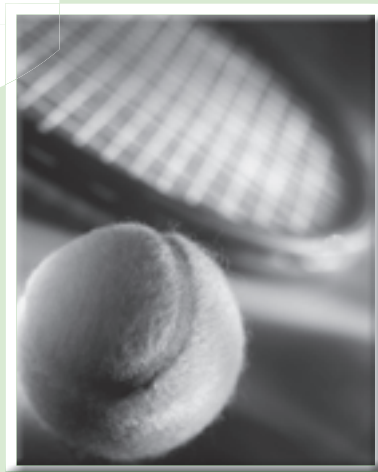
Cette année le club constate une nouvelle augmentation de son nombre de licenciés. En effet, de 83 licenciés dans la saison 2009/2010, nous enregistrons actuellement 87 licenciés.

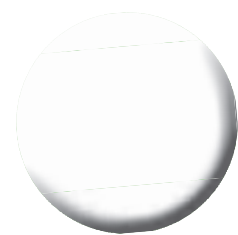
Merci à Jacky et Abel qui assurent tous les entraînements.

Nous rappelons du fait qu'il est important d'avoir un certificat médical, pour les divers championnats et tournois durant l'année sportive.



L'ENSEMBLE DU TENNIS CLUB VOUS SOUHAITE  
SES MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNÉE 2011 ET  
UNE EXCELLENTE SANTÉ A VOUS ET VOS FAMILLES





Les deux objectifs de l'antenne de secourisme du pays des Essarts sont :

- la formation de toutes les personnes aux différents diplômes particulièrement aux premiers secours,
- l'encadrement des postes de secours lors des diverses manifestations culturelles, sportives, festives : concerts, fêtes locales, concours, compétitions...

### LES SECOURISTES ET LEUR ACTIVITÉ

Cette année 2010 a été tristement marquée par la tempête Xynthia qui s'est abattue sur nos côtes dans la nuit du 27 au 28 février : 29 secouristes de l'antenne et de la section se sont mobilisés dès le premier jour et pour une durée d'un mois représentant 111 jours d'aide aux sinistrés.

L'antenne de secourisme du Pays des Essarts est constituée de 65 secouristes bénévoles dont 20 de la section de Mouchamps qui assurent les postes de secours dans de nombreuses communes.

Durant l'année 2010, l'antenne a encadré 57 postes de secours représentant 1 620 heures de présence. 262 victimes ont été prises en charge dont 29 ont été hospitalisées.

L'antenne met à votre disposition 2 véhicules de premiers secours ainsi que du matériel spécialisé pour toutes les manifestations encadrées.

L'année 2011 nous mobilisera pour un évènement plus festif : le contre-la-montre du Tour de France cyclisme qui aura lieu aux Essarts le dimanche 3 juillet.

### NOUS RECRUTONS...

Toute personne de tout âge désirant donner du temps pour aider, pour venir au secours des autres, peuvent entrer dans l'antenne : nous avons besoin de bénévoles pour assurer les nombreux postes de secours. **Cette activité en équipe est motivante et formatrice. Chaque secouriste a la possibilité de participer au nombre de postes de secours qu'il peut assurer en fonction de ses disponibilités.**

*Les formations aux PSE1 et PSE2 sont dispensées gratuitement pour tous les secouristes de l'antenne ainsi que les recyclages.*

### NOUS FORMONS...

**Les 4 moniteurs assurent les formations suivantes :**

☛ **pour le grand public** les gestes de premiers secours (Prévention et Secours Civiques niveau 1 ou PSC1) sur une journée et demie. Cette formation est facilement accessible dès l'âge de 10 ans et basée sur les premiers gestes à prodiguer grâce à des cas concrets. Des recyclages sont proposés pour une remise à niveau.

☛ **pour les secouristes** afin d'intervenir en équipe et avec du matériel sur les postes de secours.

- Premiers Secours en Équipe 1<sup>er</sup> niveau ou PSE1 à partir de 14 ans.
- Premiers Secours en Équipe 2<sup>nd</sup> niveau ou PSE2 à partir de 16 ans.
- Formations spécialisées.
- Des recyclages réguliers pour tous les secouristes.

### NOUS FAISONS AUSSI DE LA PRÉVENTION

Une équipe a mis en place un module prévention «alcool» qui peut intervenir sur les grands festivals en informant sur le taux d'alcool dans le sang grâce à des éthylotests afin de sensibiliser sur les risques liés à la consommation d'alcool.

### COMPOSITION DU BUREAU :

Chef d'antenne :	GILBERT René-Paul
Chef d'antenne adjoint :	PÉPIN Éric
Trésorier :	TRICHET Denis
Secrétaire :	BADREAU Bernard
Secrétaire adjointe :	GOOLAERTS Charlotte
Responsable des postes :	PÉPIN Delphine
Autres membres :	BAHUAUD Jacques BOVIN Edwige NICOU Florian

# E BAZOGES EN PAILLERS



## Contact :

### Antenne des Secouristes du Pays des Essarts

1, place du 8 mai 1945

85140 LES ESSARTS

Chef d'antenne : M. René-Paul GILBERT

Tél. : 02.51.06. 00.71

E-mail : gilbert-r.p@orange.fr

## Informations :

Le forum des secouristes de l'antenne de la Protection Civile du Pays des Essarts :

<http://secouristes-essarts.forumactif.com>

Le site de l'Association de la Protection Civile de la Vendée (ADPC85) :

<http://www.protection-civile-vendee.org>

## Communes desservies par l'antenne pour les postes de secours :

Les Essarts, Saint Marin-Des-Noyers, Chauché, la Rabatelière, Sainte Cécile, Ste Florence, L'oeie, Saint Fulgent, Saint André-Goule-d'Oie, La Ferrière, La Merlatière, Boulogne, Saint Hilaire-Le-Vouhis, Bazoges-En-Paillers, Chavagnes-En-Paillers.

## Campagne d'analyses d'eau des puits et forages privés



Dans le cadre du programme EVE (Eau Vendée Environnement), qui vise à améliorer et préserver la qualité des eaux du barrage de la Bultière, une campagne d'analyses d'eau de puits et forages privés est organisée.

Cette campagne est destinée à l'attention de toute personne possédant un puits ou un forage privé, désireuse de connaître la qualité de l'eau de son ouvrage.

### **Vous pourrez amener l'eau de votre ouvrage et une analyse gratuite des nitrates sera effectuée.**

Un technicien de Vendée Eau sera ainsi présent dans les communes suivantes :

- ✓ **Chavagnes en Paillers**, salle Emeraude le mercredi 26 janvier 2011 de 9h00-12h00.
- ✓ **Pouzauges**, salle des Remparts le jeudi 10 février 2011 de 9h30-12h00.
- ✓ **Chantonay**, 5, parvis Saint Pierre le mardi 15 février 2011 de 9h30-12h00.
- ✓ **Bazoges en Paillers**, foyer communal le mercredi 16 février 2011 de 9h00-12h00.
- ✓ **Les Herbiers**, salle du Lavoir le mercredi 23 février 2011 de 9h00-12h00.

De plus, vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels avec le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Vendée pour des analyses bactériologiques et/ou chimiques de votre eau. Il vous faudra, dans ce cas, réaliser vous-même le prélèvement à l'aide d'une fiche conseil que le technicien de Vendée Eau vous remettra et ramener les échantillons le matin même ou à une permanence suivante.

Lors de ces rencontres, des panneaux sur les bonnes pratiques de jardinage seront exposés. Un technicien de Vendée Eau pourra répondre à vos questions sur ce thème ainsi que sur le paillage et les économies d'eau au jardin.

### **Renseignements :**

Vincent BOSSARD - Vendée Eau

E-mail : [vincent.bossard@vendee-eau.fr](mailto:vincent.bossard@vendee-eau.fr)

3 bis, rue Nationale – 85250 Saint Fulgent

Tél /Fax : 02 51 43 83 07 ou 06 11 17 23 67.



RÉEL groupe  
économique  
solidaire



**Réel, une structure d'économie sociale et solidaire sur votre territoire.**

Réel, structure associative, propose une **offre de services** variés sur les territoires de Montaigu, de St Fulgent et de Rocheserviere.

**>>> entretien des espaces verts, entretien des locaux, repassage, garde d'enfant de plus de 3 ans, agent polyvalent de collectivité, manutention, travaux administratifs, etc.**

Vous êtes un particulier, responsable associatif, d'entreprise ou de collectivité locale et vous avez besoin d'un service ponctuel et / ou régulier, nous vous proposons d'étudier vos besoins afin d'adapter au mieux notre réponse et ce, en fonction des compétences mobilisables au sein de notre structure.

Réel intervient à double titre comme acteur de développement du territoire :

- proposer une offre de services variés, de proximité et de qualité dans le cadre de missions individuelles ou de chantiers collectifs encadrés,
- permettre aux personnes en recherche d'emploi d'accéder à une insertion professionnelle durable suite à un parcours de professionnalisation via des mises en situation de travail, un accompagnement socioprofessionnel et des formations adaptées au projet professionnel.


Enfin, Réel est également présente sur les déchetteries du syndicat mixte de Montaigu, Rocheserviere ainsi qu'à la Valoreterie de la Motte à Boufféré depuis le début de l'année 2010.

N'hésitez pas à nous joindre, à nous rejoindre.

## REEL

1, rue Joseph Gaillard  
B.P. 133  
85601 Montaigu cedex  
Tél. 02-51-46-48-38  
E-mail : [contact@reel-ges.fr](mailto:contact@reel-ges.fr)

Ouverture du bureau : du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

L'association *France Alzheimer Vendée*   
et le CLIC GUID'AGE

ORGANISENT

## UN GROUPE DE SOUTIEN POUR LES FAMILLES

Animé par :  
**Rachel VIGOUROUX**  
(Psychologue en Gériatrie)  
et **Patricia BROSSARD**  
(Infirmière à la Fédération Gériatrio-psychiatrique)


Les lundis

de 14h00	10 janvier
à 16h00	14 mars
	09 mai 2011
	27 juin
	05 septembre
	07 novembre

Dans les locaux du CLIC GUID'AGE  
Espace Joseph Gaillard  
1, rue Joseph Gaillard  
85600 MONTAIGU  
(salle de réunion)

Temps de rencontres et d'échanges entre les familles confrontées à la maladie d'Alzheimer, sans le malade.  
Moment de paroles où chacun peut (s'il le souhaite) exprimer ses préoccupations, ses doutes, ses limites, son désarroi peut-être... ou tout simplement écouter le témoignage de d'autres personnes.

Sans inscription.  
Pour tout complément d'informations :  
02 51 46 35 36

  
CLIC GUID'AGE  
*de l'Handicap*



## Immatriculation des cyclomoteurs mis en circulation avant le 1<sup>er</sup> juillet 2004



L'immatriculation d'un cyclomoteur mis en circulation avant le 1<sup>er</sup> juillet 2004 est **obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011** uniquement si son propriétaire veut circuler sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Pour accomplir cette démarche, vous devez vous adresser à une préfecture, soit en vous rendant au guichet soit en lui adressant, par courrier, votre dossier.

Ce dossier doit comprendre les pièces justificatives suivantes :

- la demande de certificat d'immatriculation,
- les justificatifs d'identité (copie de la carte nationale d'identité, ou du passeport, ou du permis de conduire, ou de la carte de séjour...) et d'adresse (copie de votre facture d'EDF, ou de votre quittance de loyer, ou de votre avis d'imposition...);
- le justificatif de vente (certificat de cession ou facture établie par le vendeur) si vous ne disposez plus du titre justifiant la propriété du cyclomoteur, vous devez présenter en lieu et place, l'une des pièces suivantes, à savoir :
  - d'une attestation d'assurance du véhicule en cours de validité sur laquelle soit être indiqué le numéro de série du véhicule souvent appelé «numéro de châssis», ce numéro est généralement gravé au même endroit sur tous les cyclomoteurs, à savoir sur le tablier avant où il est protégé par une trappe. Dans la mesure du possible vous produire également

les attestations d'assurance des trois années précédentes,

- et d'une attestation sur l'honneur du demandeur certifiant être le propriétaire du véhicule.
- le certificat de conformité en original toutefois si vous ne disposez pas du certificat de conformité original, vous devez présenter en lieu et place, l'une des pièces suivantes, à savoir :
  - le duplicata du certificat de conformité délivré par le constructeur ou son représentant en France,
  - la facture du véhicule sous réserve qu'elle comporte au moins le genre, la marque, le type et le numéro d'identification du véhicule,
  - w/l'attestation d'assurance sous réserve qu'elle comporte au moins le genre, la marque, le type et le numéro d'immatriculation du véhicule (même attestation que celle justifiant de la propriété du véhicule).

Pour votre information, s'agissant des justificatifs techniques de conformité (genre, marque, type, et numéro d'identification du véhicule), la sensibilisation des constructeurs est actuellement en cours sur la nécessité de délivrer dans toute la mesure du possible, un duplicata du certificat de conformité aux usagers souhaitant faire immatriculer leur cyclomoteur.

**Il sera toujours possible de faire immatriculer votre cyclomoteur ancien au cours de l'année 2011 si vous désirez circuler sur les voies ouvertes à la circulation.**

## Santé

Les professionnels de santé ont mis en place une organisation sur le département de la Vendée pour prendre en charge les demandes de soins imprévues et les urgences la nuit, les week-ends et les jours fériés.

**J'ai besoin de joindre un médecin,  
je compose le 02 51 44 55 66.**

Un médecin du centre de régulation vous conseille ou vous met en relation, si nécessaire, avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile.

**Il s'agit d'une urgence vitale,  
je compose le 15.**

Face à une urgence vitale, le SAMU, centre 15, déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en oeuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

## Pharmaciens

Numéro d'urgence pour les permanences des pharmaciens :

**3237**



## ADIL Energie

L'agence d'information  
sur le logement et l'énergie



### ....LE GUICHET UNIQUE POUR FAIRE LE LE TOUR DE VOTRE PROJET

Créée en 1993 à l'initiative du Conseil Général avec le soutien de nombreux partenaires publics et privés, l'ADILE de Vendée est conventionnée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement Durable.

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement a pour vocation d'apporter des conseils juridiques, financiers et fiscaux aux locataires, propriétaires occupants et aux accédants à la propriété.

Conscient des enjeux liés aux consommations d'énergie dans l'habitat, le Conseil Général de Vendée a souhaité que l'ADILE accompagne les vendéens dans une démarche de maîtrise des dépenses énergétiques de leur habitation.

### Bénéficier de conseils gratuits en maîtrise de l'énergie et sur les énergies renouvelables

L'ADILE a développé 2 actions labélisées « Eco-construire et Eco-Rénover » afin d'apporter gratuitement aux particuliers un conseil en maîtrise de l'énergie et sur les énergies renouvelables en toute neutralité

**eco-RENOVER**, consiste à la réalisation d'un bilan énergétique gratuit pour améliorer la performance énergétique d'un logement :

- un bilan énergétique de l'existant (thermographie & simulation du confort thermique)
- une aide aux choix des matériaux et des équipements performants,
- l'intégration des énergies renouvelables (solaires, biomasse...)
- une évaluation des économies d'énergie après travaux,
- l'éligibilité aux aides, crédit d'impôt, Eco-prêt ...



**eco-CONSTUIRE** est un conseil personnalisé sur la conception d'une construction comprenant :

- une sensibilisation au bio-climatisme (orientation et compacité des formes) et simulation thermodynamique,
- une aide aux choix des matériaux et des équipements performants,
- l'intégration des énergies renouvelables (solaires, biomasse...)
- un appui technique et un conseil sur la réglementation (norme, certification...)
- l'éligibilité aux aides, crédit d'impôt, Prêt à 0 %...

### PRÉSENT AU CŒUR DES TERRITOIRES

Outre son Centre d'information sur l'Habitat à La Roche-sur-Yon, l'ADIL réalise 14 permanences au cœur des territoires vendéens qui lui permet une implantation proche des besoins de la population. Renseignez-vous.

#### ADIL VENDÉE

143, bd Aristide Brand  
85000 La Roche-sur-Yon Cedex  
02 51 44 78 78  
contact@adil85.org



# LE BAZOGES EN PAILLERS

## Etat civil



### MARIAGES 2010

- REMAUD Aurélien & JOUSSET Emilie  
29 Mai 2010
- MOUA Kou & BUTON Stéphanie  
5 Juin 2010
- BAUDON Edouard & PINEAU Laurène  
19 Juin 2010
- BOUCHAUD Yann & PASQUIET Lydie  
26 Juin 2010
- LIARD Johann & PAPIN Lucie  
17 Juillet 2010
- MALLARD Romuald & MERIAU Sandrine  
9 Octobre 2010



### DECES 2010

- SACHOT Maurice  
31 mars 2010
- GERVAIS Suzanne  
1<sup>er</sup> avril 2010  
épouse SIRE
- JAMIN Gaston  
8 avril 2010
- CHAUVINEAU Richard  
4 mai 2010
- HEUVELIN Marie Augustine  
21 juillet 2010  
épouse FORTIN
- BOU DAGHER Marie  
7 août 2010
- YOU Pierre  
17 août 2010
- LIEGE Alain  
24 octobre 2010
- ANNEREAU Auguste  
16 décembre 2010

### NAISSANCES 2010



- GUIBERT Méline  
10 janvier 2010
- BODIER Jovana  
15 janvier 2010
- SOULARD Evan  
21 janvier 2010
- YOU Alexandre  
31 janvier 2010
- CHATAIGNER Anaëlle  
9 avril 2010
- BULTEAU Basile  
18 avril 2010
- DAHERON Lilou  
28 avril 2010
- ROBIN Louna  
7 mai 2010
- GODET Clémence  
11 mai 2010
- IMBAULT Mathieu  
24 mai 2010
- HERVOUET Liséa  
7 juin 2010
- BONNEAU Jade  
30 juin 2010
- PINEAU Thibault  
1<sup>er</sup> juillet 2010
- COULONNIER Telia  
22 juillet 2010
- ROIRAND Maywen  
23 août 2010
- LIEGE Colleen  
31 août 2010
- GIRARDEAU Louis  
2 septembre 2010
- PASQUIET Manoë  
16 septembre 2010
- FORTIN Agathe  
2 octobre 2010
- PLUCHON Isaline  
12 octobre 2010
- GIRARDEAU Marcelino  
7 novembre 2010
- BADREAU Théo  
9 novembre 2010
- VINET Yanis  
10 novembre 2010
- BADREAU Julia  
13 novembre 2010
- DERACHE Elisa  
16 décembre 2010

### PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN COMMUNAL : MAI 2011

(Merci de nous faire parvenir vos textes, photos... pour le 30 avril dernier délai).



## Le conseil du jardinier



A la mi-février, aérer la terre au pied des arbustes. Taillez les arbustes à floraison estivale, qui fleurissent sur le bois de l'année (Buddleia, Althea...). Attention de ne pas toucher aux arbustes qui fleurissent au début du printemps (lilas, Forsythia...).

Anticipez les plantations, préparez dès maintenant les trous de plantations.

Vous pouvez supprimer avec une brosse dure (attention au métal), les mousses et lichens qui envahissent le tronc des arbres.

Enfin, taillez à trois yeux les rosiers buissons et anciens.

Au travail !!!!!!!

## Recensement militaire

Le recensement des jeunes filles et jeunes garçons est obligatoire à 16 ans. Ils doivent s'inscrire à la mairie dans les jours qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Ils doivent se munir de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Cette démarche leur permet :

- de se présenter aux examens et concours (baccalauréat, permis de conduire...),
- d'être inscrit sur les listes électorales.



**Wilfrid MONTASSIER**

Conseiller général du canton de Saint Fulgent



## PLANNING DES PERMANENCES

Wilfrid MONTASSIER, conseiller général du canton de Saint Fulgent, reprend ses permanences ouvertes au public et sans rendez-vous.

Ces permanences se tiendront le mardi matin de

**10h00 à 12h00** dans les mairies, selon le calendrier suivant :

- Mardi 25 janvier 2011 : Les Brouzils
- Mardi 8 février 2011 : Saint André Goule d'Oie
- Mardi 15 février 2011 : Saint Fulgent
- Mardi 22 février 2011 : Chavagnes en Pailers
- Mardi 15 mars 2011 : La Copechagnière

## Ordures ménagères

Nous vous rappelons que les sacs jaunes sont réservés pour le tri sélectif des emballages, des bouteilles plastiques. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour les déchets ménagers.



# LE BAZOGES EN PAILLERS

## Calendrier des manifestations

Dimanche 13 février	OGEC.....Loto - Salle des Mottais
Vendredi 18 février	AFN.....AG - Foyer Communal
Samedi 26 février	USBB..... Soirée - Salle des Mottais
Dimanche 27 février	.....Concours de belote - Salle des Mottais
Samedi 12 mars	Moto Club..... Saint Patrick - Salle des Mottais
Vendredi 25 mars	Famille Rurale.....AG - Foyer Communal
Samedi 26 mars	Ecole St Pierre ..... Carnaval
Lundi 25 avril	.....Concours de pêche à la truite
Dimanche 08 mai	FN..... Rassemblement cantonal - Salle des Mottais
Samedi 14/dimanche 15-mai	Comité des fêtes..... Préveil



## Horaires



### MAIRIE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	

### LA POSTE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	Fermée	13h30 - 16h30
Mardi	Fermée	13h30 - 16h30
Mercredi	Fermée	13h30 - 16h30
Jeudi	Fermée	13h30 - 16h30
Vendredi	Fermée	13h30 - 16h30

### BIBLIOTHÈQUE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mercredi	Fermée	17h30 - 18h30
Vendredi	Fermée	17h30 - 18h30

### DÉCHETTERIE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	Fermée	14h00 - 18h00
Vendredi	Fermée	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00

